



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 660-22 sur le plan d'urbanisme

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 décembre 2022, le conseil a adopté le projet de règlement n° 660-22 sur le plan d'urbanisme.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 24 janvier 2023 à 19 h 00 dans la salle du conseil municipal du centre communautaire multifonctionnel (CCM) situé au 6, impasse des Étoiles à Cantley. L'objet de cette assemblée consiste à exposer la nature du projet de règlement ci-haut mentionné. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute personne qu'il désignera expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Le résumé du projet peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 8, chemin River, Cantley, Québec, durant les heures normales de bureau, du lundi au vendredi entre 8 h 00 et 12 h 00 et 13 h 00 et 16 h 00 ou sur le site Internet de la Municipalité cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley, ce 31^e jour de décembre 2022.

Stéphane Parent
Directeur général et secrétaire-trésorier